

Tenir des propos qui ne se terminent à rien, n'est pas raisonner.

Comment ! ce même Dieu, dont les ouvrages portent tous un caractère d'ordre, & qui sont tous asservis à de certaines loix immuables & constantes, auroit-il laissé jouir l'homme seul de l'indépendance & de la liberté ? Pour l'indépendance, elle est ici de trop. L'homme n'en jouit point. Il dépend essentiellement de l'Être suprême de qui tout dépend : *In ipso enim vivimus, movemur & sumus*. Dieu a fait l'homme libre, il le conserve libre, il le fait agir librement. L'homme donc pris avec sa liberté, avec toutes ses facultés, dépend nécessairement de Dieu. Par ces loix immuables auxquelles tous les ouvrages de Dieu sont asservis, on entend sans doute ce que les Philosophes nomment les loix de la nature ; ce sont les loix du mouvement & du repos des corps. Et c'est par elles qu'arrivent tous les effets & phénomènes de la nature. Ces loix sont à la vérité immuables aux hommes ; mais Dieu les change quelquefois, quand il lui plaît d'opérer des miracles. Tout Législateur peut dispenser d'une loi qu'il a portée, il en peut suspendre l'exécution, il la peut aussi abroger. Enfin ces loix de la nature sont établies pour les corps, pour le monde matériel & visible ; toute leur efficace consiste dans le choc, dans le mouvement, dans le repos, dans l'adhésion des corps : elles ne s'exercent donc que sur les corps, & les Êtres purement spirituels n'y sont point asservis.

Il y a à la vérité, outre ces loix générales de la nature, des loix naturelles & particulières qui regardent l'union du corps & de l'âme dans l'homme : & elles consistent, suivant la doctrine commune des Philosophes, en ce que certains mouvemens dans le corps causent ou occasionnent certaines pensées dans l'âme ; & que certaines pensées dans l'âme occasionnent certains mouvemens dans les corps : en un mot, dans une correspondance mutuelle de mouvemens & de pensées entre le corps & l'âme. Sur quoi l'on doit observer, que Dieu seul est la véritable cause efficiente de ces mouvemens & de ces pensées ; & que le corps & l'âme n'en sont que les causes occasionnelles. Mais quoiqu'il en soit de cette question incidente à laquelle je ne puis ici m'arrêter, il est constant, que quoiqu'en conséquence de certains mouvemens dans le corps il s'élevé certaines pensées, certaines sensations dans l'âme, ainsi que l'expérience le fait sentir